

Noten

- (1) BRM 4 12:37, dupl. Boissier, DA 221:15 ; zie CAD D 21.
- (2) J. Preuss, Biblisch-Talmudische Medizin (1911) p. 454-455. Het bekendste verhaal is dat van de zwarte Ethiopische koningin Persinna, die een blanke dochter kreeg, omdat ze naar een afbeelding van Andromeda had gekeken (vgl. Heliodorus, Aethiopica IV 8). Ook tijdens de duur der zwangerschap kunnen door de moeder geziene zaken het uiterlijk van het kind beïnvloeden ; H.H. Floss, Das Weib I (1899) p. 712-714 § 195, "Das Versehen der Schwangeren".
- (3) Berthold Stokvis, Het verzien in de zwangerschap, medisch en psychologisch beschouwd (1940) p. 15.
- (4) Vgl. bijvoorbeeld Robert Burton, The Anatomy of Melancholy (1621) "Of the force of imagination" (= Everyman's Library ed. 1932, I, p. 254 v.). Met nadruk zij gewezen op het artikel van J. Preuss, "Vom Versehen der Swangeren. Eine historisch-kritische Studie" in : Berliner Klinik, October 1892 (Heft 51), 50 pp. Hier vindt men alles, tot aan Preuss' eigen gedachten toe : hij vindt, dat we het verzien serieus moeten nemen. Er bestaat ook een boek van G. von Welsenburg, Das Versehen der Frauen in Vergangenheit und Gegenwart (1899).
- (5) Voor de precieze citaten verwijs ik naar mijn toekomstige boek Zwangerschap en Geboorte bij de Babyloniërs en in de Bijbel (= MVEOL 23), dat eind 1982 verschijnt. Daarin staat ook een stuk over het Verzien.
- (6) LKA 9 i 2' met Erica Reiner, Afo 19 (1959-60) p. 150, rechts ; CAD K p. 521, links.
- (7) Samuel Bochartus, Hierozoicon, ed. tertia (1692), Lib. II, cap. 49.
- (8) Hesiodus, Erga 235 (met comm. van M.L. West) ; Horatius, Carmina IV, 5:23.

Françoise GRILLOT,
Paris

NOTES A PROPOS DES FORMULES VOTIVES ELAMITES

Parmi les inscriptions de l'époque médio-élamite qui nous sont parvenues, les inscriptions dédicatoires représentent une catégorie de textes particulièrement répandus, puisqu'elles sont présentes sur presque tous les sites qui ont livré des documents inscrits. Cette profusion est due en grande partie au fait que les inscriptions dédicatoires se rapportant à des édifices religieux étaient gravées en de nombreux exemplaires sur des briques qui servaient de matériau de construction. Ces textes indiquent le nom du souverain auteur de la dédicace, l'oeuvre dédiée, le nom de la divinité à laquelle l'oeuvre était destinée. Elles comportent normalement des formules votives.

Le schéma général de ces textes est connu depuis longtemps, grâce aux documents de ce type retrouvés à Suse dès les premiers travaux archéologiques entrepris par J. de Morgan et aux publications du Père V. Scheil. Mais c'est aux recherches de M.-J. Steve que nous devons une réelle compréhension de ces textes. En effet, la totalité des inscriptions étudiées dans son remarquable ouvrage "Textes élamites et accadiens de Tchoga Zanbil" (1967), sont des écrits dédicatoires. Mais depuis la parution de ce recueil, qui rassemble les textes découverts sur le site de Tchogha Zanbil au cours des campagnes de fouilles conduites par R. Ghirshman de 1952 à 1962, différentes études ont été consacrées à la langue élamite et de nouvelles inscriptions sont venues enrichir le corpus. Ces nouvelles données permettent de proposer une analyse plus précise de quelques formes grammaticales et de dégager le sens de certains éléments du vocabulaire.

Les notes que nous exposons ici ont donc simplement pour objet de compléter l'interprétation de certaines formules utilisées dans les textes dédicatoires. Il s'agit des formules votives, que l'on rencontre le plus souvent associées deux par deux et qui peuvent présenter des formes variées.

Par exemples :

- 1) su-un-ki-me^{ka} ki-it-ti-im^{ka}-ma te-im^{ka}-ma tu₄-ur hi-ih^{ti/ki} si-di-im^{ka}-ma (1) un du-ni-iš (EKI, 13 § V)
- 2) pi-el ki-it-ti-im^{ka}-ma na-a me-lu-uk-ra a-ak zu-un-ki-me (2) tu₄-ur hi-ih^{ka} zi-it-me un du-ni-iš-ni (EKI, 10 a § VI, b § VI, c § VI, voir aussi MDP 41, TZ 27 : 5-6) ^{WR}
- 3) pi-el ki-it-ti-im^{ka}-ma na-a me-lu-uk-ra su-un-ki-me^{ka} tu₄-ur hi-ih^{ka} zi-it-im^{ka}-ma (3) hi-en-ka in ti-ik-ka a-gi ... ku-ši-ih (MDP 41, TZ 26 : 2-4, voir aussi TZ 6 : 3-4, 25 : 2-4, 28 : 2-4)
- 4) ta-ak-[me]-ú-me [tu₄]-ur hi-ih^{ka} si-it-me-[ú-me in] ti-ig-ga^{ka} (4) [a]-gi^{ka} as-ki-it tu₄-ur sa-ah-ri [hu-š] u-ia in-gi^{ka} hi-e[n]-ga^{ka} in ti-ig-ga^{ka} (5) a-gi hu-uh-táh ha-li-ih (MDP 41, TZ 53 B-C : 8-12, voir aussi TZ 53.A : 8-12)
- 5) ta-ak-me-ú-me tu₄-ur hi-ih^{ka} si-it-me-ú-me^{ka} šu-ul-lu-me-ga^{ka} pi-el ki-it-ti-ma (6) na me-lu-uk-ra hi-en-ga^{ka} in ti-ik-ga^{ka} (7) a-gi ... ku-ši-ih (MDP 41, TZ 21 : 3-5)
- 6) ta-ak-me-ú-me tu₄-ur hi-ih^{ka} si-it-me-ú-me^{ka} šu-ul-lu-me-en-ga^{ka} as-ki-it hu-š-ut-ta in-gi^{ka} hi-en-ga^{ka} in di-ig-ga^{ka} a-gi ku-ši-ih (MDP 41, TZ 36 : 3-5)
- 7) ta-ak-me-ú-me tu₄-ur hi-ih^{ka} si-it-me-ú-me^{ka} šu-ul-lu-me-en-ga^{ka} (8) as-ki-it tu₄-ur sah-ri hu-š-ia in-gi^{ka} hi-en-ga^{ka} (9) in di-ig-ga^{ka} (10) a-gi ... ku-ši-ih (MDP 41, TZ I : 2-6, et passim)

Le sens général de ces formules est éclairé par un texte similaire appartenant à une dédicace de même époque écrite en accadien :

a-na balāṭi (TIL.LA)-ia à ša-la-mi-ia ūmāti (UD.KAM.MEŠ) ma-a³-dā-ti šanāti (MU.KAM.MEŠ) ru-qa-ti šar-ru-ut hu-ud lib-bi e-pé-ši-ia ... e-pu-uš-ma (MDP 41, IV : 2-4) "pour ma vie et ma santé, pour que j'exerce une royauté heureuse (durant) des jours nombreux, des années lointaines ... j'ai fait".

Néanmoins, la compréhension de ces formules reste difficile. Les divers travaux qui leur ont été consacrés en témoignent (11).

Etude des formules relevées dans les exemples pré-cités (12).

PREMIERE FORMULE :

sunkime kittimma temma tur-hih sidimma un (= u in) duniš (ex. 1)
 zunkime tur-hih zitme un (= u in) dunišni (ex. 2)
 sunkime tur-hih zitimma hienka in tikka (ex. 3)

Cette formule est rendue par deux constructions différentes. D'une part, par une proposition indépendante gouvernée par le verbe *duniš/dunišni* (ex. 1,2) "il a donné/qu'il donne !", - verbe qui est précédé, et par le pronom personnel de première personne du singulier *u* "(à/pour) moi", et par le pronom de rappel objet *in* renvoyant à l'objet du verbe (13). D'autre part, par une proposition secondaire (ex. 3) : *sunkime tur-hih sitimma hienka*, ayant pour verbe *hienka* "(être) obtenant (14)" au locatif. Cette proposition est en réalité l'antécédent du pronom *in* qui est le sujet de la proposition principale *in tikka* (15) "ceci (est) la raison". Si, dans ces deux constructions, le verbe des propositions varie, l'objet du verbe reste le même. Il est représenté par deux compléments : *sunkime* "royauté", inanimé en *-me* qui peut être, ou non, déterminé par *kitti-mma te-mma* (16) "longue (17), favorable", et *tur-hih* qui est suivi par *sitme/sitimma*.

Cette analyse isole le syntagme nominal *tur-hih sitme/sitimma* qui, à l'évidence, est formé d'un inanimé en *-me* : *tur-hih*,

suivi d'une forme déterminative en *-me* ou en *-mma* (*sit-me/sit(i)-me*), - voir note 16.

L'inanimé *tur-hih* représente un complexe nominal composé de *tur* "continuité", "durée", - *tur* est un emprunt du mot accadien *dūru* (18) -, et de *hih*.

Ainsi, *hih* est, ici, un substantif et non le verbe *hi* conjugué à la première personne du singulier (*hi-h*) (19).

Le mot *hih* est connu. D'une part, il marque une intervention de la déesse Beltia (20) dans un texte de malédiction : *hi-ih^d pi-el-ti-ia na-pír ri-ša-ar-ra pi-uk-ku-pi-ip* (= *ip-uk-ku-p(i)-i-p(i)*) *me-it-ki-ni* (EKI, 16 VI) "que les *hih* (21) de Beltia, divinité (qui est) grande, aillent sur elle (la descendance) !".

D'autre part, il représente l'objet des vœux royaux exprimés à l'occasion de la construction du temple royal de Suse (22) : *a-ak a-ha-an hi-ih si-tu_g-uk-ti-ni* (EKI, 29 VII ; 32 VII) "et, là (dans le temple), puisses-tu rendre heureux le *hih* !".

Le mot *hih* pourrait être rendu par "pouvoir", "force", "puissance", "autorité", "règne". Si cette interprétation se vérifie, *tur-hih* serait un composé formé de deux substantifs, *tur* et *hih*. Bien que le rapport liant ces deux éléments ne soit marqué par aucune désinence, il semble que nous soyons en présence d'une unité syntaxique du type déterminé-déterminant. Cette composition par subordination pourrait signifier "continuité/durée de pouvoir/règne", ou plus simplement "règne" pris avec le sens précis de "temps de règne".

Nous proposons donc de traduire *tur-hih sitme/sitimma* par "règne de bonheur/règne heureux".

SECONDE FORMULE :

takme u-me tur-hih sitme u-me in tigga (ex. 4)

takme u-me tur-hih sitme u-me šullume(n)ga... in tikga/digga
(ex. 5, 6, 7)

Cette formule a une forme courte (ex. 4) : *takme u-me tur-hih sitme u-me*, et une forme longue (ex. 5, 6, 7) : *takme u-me tur-hih sitme u-me šullume(n)ka*, qui l'une et l'autre, représentent l'antécédent du sujet de la proposition principale *in tikka* "ceci (est) la raison", voir note 15. La forme courte est réduite

à deux syntagmes nominaux à l'inanimé en *-me* : *takme u-me* "ma vie", litt. "vie moi-de", et *tur-hih sitme u-me* "mon règne de bonheur", qui se décompose en *tur-hih sitme u-me* "règne bonheur-de moi-de".

La forme longue correspond à une proposition. Le verbe de cette proposition : *šullumenka* (participe inaccompli actif au locutif), a pour objet les deux syntagmes nominaux de la forme courte. La forme verbale *šullumeka*, variante de *šullumenka*, peut être interprétée, soit comme une graphie défective de *šullumenka*, soit comme un participe accompli passif, - dans ce cas, les deux syntagmes nominaux qui représentent l'objet de la forme active *šullumenka*, deviennent sujets de *šullumeka*.

Le verbe *šullume*, écrit aussi *šulume*, se résoud en *šu(l)lu+me*. Le fait que nous ayons pour cette formule la variante *šu(l)lumenka/šullunka* (cf. note 8), incite à interpréter *šu(l)lume*, non comme un verbe composé, mais comme une forme verbale composée de deux verbes : *šul(l)lu* et *me*.

Le verbe *šu(l)lu* représente vraisemblablement la forme ancienne du verbe *šuli* qui est employé en remplacement du verbe *du* "prendre", "recevoir", dans une variante de EKI 80 III (23). Quant au verbe *me*, nous proposons de le rattacher au mot *me* "derrière", "arrière", "suite" (24), et de la traduire par "suivre", "poursuivre", "continuer".

Ainsi *šu(l)lume* pourrait signifier "continuer de recevoir", et être rendu par "prolonger". Selon cette interprétation *šu(l)lumenka* serait à traduire par "(moi) prolongeant".

TROISIEME FORMULE :

pel kittimma na melukra ... un (= u in) dunišni (ex. 2)

pel kittimma na melukra (...) hienka/hienga in tikga/tigga (ex. 3, 5)

L'une des deux constructions employées pour exprimer cette formule correspond à une proposition indépendante gouvernée par le verbe *dunišni* (ex. 2) "qu'il donne !". L'autre représente une proposition secondaire : *pel kittimma na melukra hienka* (ex. 3, 5), - cette proposition, qui est l'antécédent du pronom sujet de la proposition *in tikka* "ceci (est) la raison", a pour verbe *hienka* "(moi) obtenant" au locutif. Pour l'analyse de ces

propositions, se reporter à la première formule étudiée. Ces deux propositions ont, l'une et l'autre, pour objet la proposition substantive *peš kittimma na melukra*, qui est formée des syntagmes nominaux *peš kitti-mma* (25) "(pour) des années longues (26)", et *na meluk-ra* (27) "(être celui) de jours nombreux (28)".

QUATRIÈME FORMULE :

askit hušutta ingi hienga in digga (ex. 6)

askit tur-sahri hušua ingi hienga in tigga/digga (ex. 4, 7).

Dans cette formule, comme dans les formules précédentes, la proposition secondaire gouvernée par le verbe *hienka* "(moi) obtenant" au locutif, représente l'antécédent du pronom sujet de la proposition *in tikka* "ceci (est) la raison". Cette proposition est plus ou moins complète. En effet, le verbe *hienka*, qui est ici précédé par la négation *inni*, a pour compléments, soit le complément d'objet déterminé *askit* (écrit *as-ki-it*) *hušutta* (ex. 6), soit le complément d'objet *askit* non déterminé, et un complément attributif représenté par le syntagme nominal *tur-sahri hušua* (ex. 4, 7).

Le syntagme nominal *askit hušutta*, qui peut être décomposé en *aski-t hušu-tta*, est formé d'un inanimé en *-t* suivi d'un déterminatif en *-tta*. Cette analyse permet d'isoler le mot *aski* qui est vraisemblablement à rapprocher du mot *aški* attesté dans les textes de l'époque achéménide (29) sous la graphie *áš-ki* (30). Dans *Or* 39 (1970) 438, W. Hinz propose fort judicieusement de décomposer le mot d'époque tardive *aški* en *aš* + *ki* et de le traduire par "einen (*ki*) Teil (*aš*)" (31). On peut donc envisager de rendre *askit* par "une séparation", "une rupture", et traduire *aski-t hušu-tta* par "une rupture de prospérité (32)".

Quant au syntagme nominal *tur-sahri hušua*, il est, à l'évidence, formé du mot composé *tur-sahri* et d'un déterminatif en *-ia* (*hušu-ia*).

L'interprétation que nous avons exposée pour *tur-hih* au début de notre étude (voir la première formule étudiée), vaut pour *tur-sahri*.

Ainsi, dans la mesure où le sens que nous attribuons à *sahri*

(33) : "enfant" est exact, *tur-sahri* pourrait signifier "continuité d'enfants", c'est-à-dire "lignée" (34), et *tur-sahri hušua* "lignée" prospère".

Traduction des exemples qui ont permis l'étude des différentes formules votives :

- 1) "Il m'a donné une royauté longue, favorable, (et) un règne heureux" (35).
- 2) "Qu'il me donne d'être celui de jours nombreux pour de longues années, et la royauté, (et) un règne heureux (36).
- 3) "Pour (37) que j'obtienne d'être celui de jours nombreux pour de longues années, (et) la royauté, (et) un règne heureux, alors j'ai construit ..." (38).
- 4) "Pour ma vie (et) mon règne heureux, pour que je n'obtienne aucune rupture à une lignée prospère, alors je me suis donné de la peine en faisant (39) (cela)" (40).
- 5) "Pour que ma vie (et) mon règne heureux soient prolongés, (pour) que j'obtienne d'être celui de jours nombreux pour de longues années, alors j'ai construit ..." (41).
- 6) "Pour que je prolonge ma vie (et) mon règne heureux, (pour) que je n'obtienne aucune rupture de prospérité, alors j'ai construit" (42).
- 7) "Pour que je prolonge ma vie (et) mon règne heureux, (pour) que je n'obtienne aucune rupture à une lignée prospère, alors j'ai construit ..." (43).

Notes

- (1) Var. *si-ti-im-ma*.
- (2) Var. *su-un-ki-me*.
- (3) Var. *si-it-me, si-it-me*.
- (4) Var. *in ti-ik-[ga]*.
- (5) Var. *in ti-[ik]-ga*.
- (6) Var. *ki-it-ti-im-ma*.
- (7) Var. *in di-ik-ga, in ti-ik-ka, in ti-ti-ik<-ka>*.
- (8) Var. *šu-ul-lu-me-en-ka, šu-lu-me-en-ka, šu-ul-lu-me-ga, šu-ul-lu-me-ka, šu-lu-me-ka, šu-ul-lu-un-ga, šu-ul-lu-me*.
- (9) Var. *hi-en-ka, hi-ga, hi-ka*.
- (10) Var. *in di-ik-ka, in di-ga*.
- (11) Voir les travaux de W. Hinz, *ArOr* 18 (1950) 288-291 ; M. Lambert, *IrAnt* 5 (1965) 18-38 ; F.W. König, *EKI* (1965) ; M.-J. Stève, *MDP* 41 (1967).
- (12) Les mots dont la graphie présente l'alternance sourde-sourde, ont été transcrits avec des sourdes dans le commentaire.
- (13) Au sujet de la distribution fonctionnelle des pronoms placés devant le verbe, voir F. Grillot, *JA* 266 (1978) 34-35.
- (14) La traduction généralement adoptée pour le verbe *hi* : "obtenir", n'est pas assurée. D'après certains contextes (*EKI*, 45 § 24 ; 38 VI), le sens "constater" pourrait être envisagé.
- (15) L'ensemble *in tikka* correspond vraisemblablement à une proposition nominale formée du pronom sujet inanimé *i-n* et de son prédicat *tikka*. Cependant, l'interprétation pronom sujet + verbe n'est pas à exclure. Nous proposons de traduire *tikka* par "intention", "projection", "raison", "but". Pour le sens de la racine *tik/tuk*, voir F. Grillot, *DAFI* 3 (1973) 160 n. 51. Signalons qu'il existe des inanimés de même formation, c'est-à-dire formés d'un radical en *-a*, par ex. *tumpa, tepta, putta, baha*.
- (16) Au sujet des déterminatifs en *-mma*, formés à partir de la construction déterminative : déterminé-déterminant + suffixe du déterminé, voir F. Grillot, *DAFI* 3 (1973) 135-140.
- (17) Voir note 26.

- (18) Pour l'interprétation du mot accadien *duru*, cf. *CAD*, D 197b, d. B, et *AHW*, 178, d. II.
- (19) Le mot *hih* entrant dans la composition *tur-hih* est compris comme une forme verbale dans les traductions de W. Hinz, voir notes 36, 38 ; de M. Lambert, voir notes 37, 41, 43 ; de M.-J. Stève, voir notes 37, 39, 42.
- (20) Au sujet de la déesse Beltia qui est dite : *zana Tentar zappanri* "la dame qui soumet Babylone", voir F. Grillot, "Le *suhter* royal de Suse" (à paraître).
- (21) D'après le contexte *hih* serait un animé pluriel ("les forces"). De même que le mot *šali* (*EKI*, 45 § 17) et que le mot *hat(ti)* (passim, dans *EKI*) qui, lui-aussi, peut être pris comme un animé, *hih* représente, non seulement une manifestation divine particulièrement terrible, mais aussi un emblème divin symbole de cette manifestation.
- (22) Temple qui a pour nom : *kumpum kiduia*, voir F. Grillot, "Le *suhter* royal de Suse" (à paraître).
- (23) Voir M.-J. Stève, *MDP* 41 (1967) 10.
- (24) Voir F. Grillot, *JA* 266 (1978) 23 n. 52.
- (25) *kitti-mma*, déterminatif de l'inanimé en *-me*, voir note 12. W. Hinz (*ArOr* 18 (1950) 289) analyse *pil kittimma* comme suit : *pil kittim.ma* (*kittin + ma* (locatif)) "Jahre in (künftiger) Dauer", - interprétation adoptée par M.-J. Stève (*MDP* 41 (1967) 16).
Il importe de noter que, dans la formule apparentée écrite en accadien, - formule qui traduit vraisemblablement un texte élamite, - *ūmāti mādāti* "jours nombreux" et *šanāti ruqāti* "années lointaines" ne sont introduits par aucune préposition. Pour le sens de *kitti-mma* et de *kittin*, voir note 26.
- (26) La traduction que nous proposons pour *kitti-mma* "long", "étiré", ne peut être assurée. Selon cette hypothèse, *kittin* (*kitti-n*) qui est formé sur le même radical, pourrait signifier "longueur", par ex. : *šu-ūt-me ša-at-me ki-it-ti-in me-lu-uk-ma te-im-ma* "des jours (et) des nuits d'une longueur considérable, favorables". Pour W. Hinz (*ArOr* 18 (1950) 289) *kittin* signifie "Dauer", et *kittin meluk-ma* est à comprendre "in langer (*meluk*) Dauer (*kittin*). Au sujet de *meluk*, voir note 28.
- (27) *na meluk-ra* = (*ir*) *na meluk-ra*, voir F. Grillot, *JA* 266 (1978) 15-21. Nous rejoignons l'analyse de W. Hinz (op. cit.) qui traduit l'ensemble "einer mit langen Tagen".
- (28) *meluk*, participe accompli passif, signifie vraisemblablement "nombreux", "en grand nombre", "considérable". Pour *meluk* "nombreux", voir M.-J. Stève (op.cit.).

- (29) Cf. DB, 13:40-I ; 25:19-20 ; 28:36.
- (30) L'alternance *š/s* est fréquente dans les textes élamites, par ex. : *kuši/kusi*, *pepši/pepsi*, *šilha/silha*, *šuhter/suhter*, *šimut/šimut*.
- (31) Pour R.T. Hallock, *aški* est un emprunt du mot vieux perse *šišši*, et signifie "anything", voir OIP 92 (1969) 670.
- (32) Pour le sens du mot *hušu*, voir F. Grillot, "Une inscription élamite de Šilhak-Inšušinak" (1977) 35 et n. 63, thèse non publiée.
- (33) Le mot *sahri* (écrit aussi *zahri*) pourrait être un emprunt du mot accadien *šihru(m)/šahru(m)* "petit, jeune, enfant", cf. CAD S. 179b, s. I; 2, et AHW 1088b.
- (34) Pour M.-J. Stève, "lignée" traduit le mot élamite *hušu*, voir MDP 41 (1967) 10, 3-4. En effet, pour l'auteur, le mot *puhu* "enfant" remplace *hušu* dans le passage suivant : *tur-sahri puhu nikame-na* (EKI, 40 VIII), que nous proposons de traduire par "lignée de nos enfants".
- (35) W. Hinz, ArOr 18 (1950) 291 : "Königsherrschaft in Dauer, in (göttlicher) Huld (?), ersehnte ich. In Gesundheit verlieh (Gott Inšušnak) sie mir".
F.W. König, EKI (1965) 13 V : "Ein Königtum, ein fernes (= noch lange währendes), Erntesege n ? in Herzensfreude gab er (Inšušnak) mir".
- (36) M. Lambert, IrAnt 5 (1965) 25, n° 41 : "J'ai obtenu un règne (*peš*) de justice brillant de jours et une royauté victorieuse. Qu'il me donne la santé !".
M.-J. Stève, MDP 41 (1967) TZ 27 : "Au cours d'années aux jours nombreux j'ai obtenu un long règne (*sunkime*), qu'il m'accorde la santé !".
- (37) "Pour ..." rend "... ceci (est) la raison".
- (38) W. Hinz, ArOr 18 (1950) 290-291 : "In Jahren (künftiger) Dauer (als) einer mit langen Tagen die Königsherrschaft ersehnte ich (?), Gesundheit (dazu) nach Herzenslust (?) erstrebte ich, (und daher baute ich ...)".
F.W. König, EKI (1965) 9 II et suivants : "Damit ich ferne (= viele noch folgende) Jahre als einer von langen Tagen, (damit ich) ein Königtum der Herzensfreude erhalte, deswegen nämlich baute ich ...".
- (39) Litt. "j'ai fait, j'ai peiné".
- (40) M.-J. Stève, MDP 41 (1967) TZ 53 B-C : "J'ai obtenu une longue vie, ma santé (est prospère), de terme (*askit*) ... à ma lignée (*hušu*) je n'aurai pas ; c'est pourquoi j'ai fait et façonné (cela)".

- (41) M. Lambert, IrAnt 5 (1965) 23, n° 21 : "J'ai obtenu ma vie victorieuse. Ma santé ayant été prolongée, j'obtiens un règne (*peš*) de justice brillant de jours. J'ai voulu, et j'ai construit ...".
F.W. König, EKI (1965) II III-IV : "Damit ich mein Leben als das meiner Herzensfreude glücklich erhalte, damit ich ferne (= viele noch folgende) Jahre als einer von langen Tagen erhalte, deswegen nämlich baute ich ...".
- (42) M.-J. Stève, MDP 41 (1967) TZ 36 : "J'ai obtenu une longue vie, ma santé est prospère, de terme (*askit*) à toute ma lignée (*hušu*) je n'aurai pas. C'est pourquoi j'ai construit.
- (43) M. Lambert, IrAnt 5 (1965) 21, n° 5 : "j'ai obtenu ma vie victorieuse ; dans ma santé je suis prolongé ; je ne connais pas (text. : je n'obtiens pas) la mort honteuse dans les guerres victorieuses. J'ai voulu, et j'ai maçonné ...".
F.W. König, EKI (1965) IIA et suivants : "Damit ich mein Leben als das meiner Herzensfreude glücklich erhalte, damit ich kein bitteres Verhängnis (Todeslos) erhalte, deswegen nämlich baute ich (...)".
W. Hinz, AFB (1969) 22 (seconde formule seulement) : "für das Seelengericht einen strafenden (*hu-šu-ya*) Urteilsverkünder nicht wünschend und wollend, (baute ich ...)".